

L'histoire passionnante de la voie G

Connaissez-vous la voie G ? Certainement pas si vous êtes jeunes, car cette pénitente dénommée ainsi dans le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de 1974 a été pensée pour la première fois en 1967.

Conçue pour relier la tangentielle Est aux mails via l'avenue des Droits-de-l'Homme, elle a donné naissance à des controverses et des rebondissements qui ont failli compromettre sa réalisation.

« A permis d'apaiser les circulations »

C'est cette histoire qui a été revisitée par l'Association pour la mémoire et l'animation de l'Est d'Orléans (Amae) à travers une exposition qui a été abritée par l'Argonaute. Dénommée avenue Jean-Zay pour la partie située entre le centre de conférences et le rond-point de l'avenue des Droits-de-l'Homme, cette réalisation structurante « a complètement chamboulé le quartier Est d'Orléans du pont Thinat jusqu'à la Barrière Saint-Marc-Belle Croix », a souligné d'emblée



POINT DE VUE. L'exposition s'est intéressée à l'opposition d'une partie des habitants du quartier Saint-Marc au projet.

Luc Lordet, qui a grandement œuvré pour l'organisation et la réussite de cette exposition.

« Pourquoi la voie G ? Parce qu'il y avait une voie A, une voie B », a expliqué l'ancien maire d'Or-

léans (1989-2001), Jean-Pierre Sueur, qui s'est dit « touché dans le cœur » par cette exposition « parce que ça a été une passion, un amour pour la ville d'Orléans que de faire la médiathèque, le pont de

l'Europe, le tramway, le Zénith et bien évidemment l'avenue Jean-Zay », inaugurée le 20 juin 1994 par le président de la République d'alors, François Mitterrand.

Pour l'adjoint à l'urbanisme de l'époque, Antoine Prost, le projet tel qu'il a été imaginé à la base se voulait un prolongement de la tangentielle, c'est-à-dire « une deux fois deux voies ». « Mais dès notre arrivée aux commandes de la ville, nous nous sommes opposés à cela et avons opté plutôt pour une voie urbaine destinée aussi bien aux automobilistes qu'aux piétons. Ce qui a permis d'apaiser les circulations dans le quartier » a-t-il rappelé non sans reconnaître qu'une partie des habitants du quartier Saint-Marc s'était fortement opposée au projet. « Au final, il y a eu très peu d'expropriations car la plupart des terrains concernés ont été préemptés au préalable. De plus, nous avons pris le temps d'expliquer la nécessité de réaliser cette voie », a-t-il conclu. ☺